

Compte rendu du CTL du 28 mai 2015

Le CTL s'est ouvert après la lecture de 3 déclarations liminaires de part de Solidaires, Force ouvrière et la CFDT . Chacune des organisations syndicales a dénoncé , à sa manière, l'annonce de la fermeture de postes comptables .

M Le Buhan a répondu à nos déclarations, tout d'abord en inscrivant à l'ordre du jour du prochain CTL les restructurations du réseau comptable, puis il nous a présenté , « pour information » les choix déjà envisagés :

Les fermetures de certains postes s'expliquent d'abord par la « petite » taille de la structure rendant la gestion du poste peu viable (problème en cas de congé, de formation...), ensuite la baisse de charges dans les postes (dématérialisation, disparition de Communauté de Communes).

Tout d'abord, il nous a présenté le volet :

- Gestion du secteur hospitalier ; après avoir rappelé les 2 options de la DGFIP, il nous a confirmé le choix (validé par Mme Coulongeat) de regrouper la gestion sur 3 trésoreries : Blois, Romorantin (pour Selles, Saint Aignan et Montrichard) et Vendôme (Montoire, qui selon les informations communiquées (après le CTL) par un collègue de Vendôme se ferait au 01/01/2016).

Une communication a été faite aux élus et directeurs d'établissement qui ne voyaient pas d'opposition. Le but est de pouvoir mieux gérer les comptes avec des personnes qualifiées (aucune information sur les transferts de ETP).

– Restructuration du réseau de proximité.

C'est le résultat du diagnostic fait en juin par Mme Coulongeat et dont nous n'avons aucune nouvelle depuis.

Le sud du département possède trop de trésoreries. Des missions seront transférées vers le poste de Contres et Romorantin pour Selles sur Cher et vers Lamotte-Beuvron pour Salbris

Pour Selles sur Cher : Intérim depuis un an du chef de poste qui ne sera pas remplacé
Liquidation de la communauté de communes au profit du contrôle (- 14 budgets)

Problème de sécurité en raison du faible effectif du poste

Peu de réception : en moyenne 8 à 9 personnes /jour dont 7 pour la caisse.

De plus la Loi Nôtre obligeant la taille des Communauté de Communes à 20000Hab met en péril la pérennité des petites trésoreries.

Pour Salbris : même constat que pour Selles sur cher, sauf pour la communauté de communes. M Le Buhan a reconnu que le nouveau maire de salbris n'a pas accepté la décision au contraire du Maire de Lamotte-Beuvron. (d'où l'article paru dans la NR)

Le poste de salbris c'est 3 agents plus le chef de poste contre 7 agents et le chef de poste pour Lamotte.

Pas de départ pour l'instant du chef de poste

M Le Buhan avance comme argument que le site de salbris est peu attractif, que les usagers sont à moins de 25mn d'un autre poste (hormis la commune d'orçay)

Si la décision de fermer le poste de Selle sur Cher n'a surpris aucune des Organisations syndicales, celle de Salbris suscite des interrogations. Elle intervient dans un contexte tendu au sein du poste. Les agents sont dans l'incompréhension totale.

A la question posée par notre section sur la situation au nord du département, M Le Buhan a simplement répondu qu'elle ne se posait pas pour l'instant ; priorité au sud du département. Il n'en reste pas moins que nous devons rester vigilant notamment pour nos collègues de Morée dont le chef de poste part au 1er septembre et n'est pas pour l'instant remplacé et dont la taille et le mode de fonctionnement ne répond plus au critère de sécurité mentionné par M Le Buhan.

L'ordre du jour du présent CTL a été déroulé avec approbation du PV du dernier CTL (14 Avril) et la présentation du tableau de bord de veille sociale et du DUERP (qui figure sur Ulysse 41). A noter que les chefs de service ont été informés du tableau de bord de veille sociale pour leur service avec une alerte si besoin notamment pour les écrétements d'horaires.

Pour le PAP 2014/2015, 40 axes prioritaires allant du nettoyage des VMC aux opérations d'archivages, à la formations .

Suite à différentes visites de postes, les agents de La pairie et de Mondoubleau ont été rassurés sur la solidité des planchers portant leurs archives

A Lamotte-Beuvron, la mairie (propriétaire des locaux) a été informée des travaux à effectuer

Sur le site de Bodin à Blois, les agents berkanis seront plus surveillés par la direction. Pour Onet , c'est plus difficile car il s'agit d'un marché régional.

Concernant les mutations, M Gridaine nous a annoncé que les affectations des nouveaux agents C sont à priori confirmées

Pour la catégorie B, ce sera plus compliqué . Le département a besoin de contrôleur sur le SIE de Vendome, et pour la RAN de Blois sur la trésorerie de Blois Agglo (2), à la paierie départementale (1), à Saint Aignan (1) et 1 à Montrichard

Pour la Catégorie A, en surnombre, pour l'instant pas d'arrivée sauf changement après la CAPN .

Questions Diverses :

Pour les futurs retraités qui souhaitent suivre la formations organisées par le SRIAS, il n'y a pas d'autorisation d'absence de prévues par la DGFIP. M Le Buhan argumente le fait que les OS en groupe de travail national n'ont pas validé ce point dans l'instruction sur la gestion du temps de travail.

La publicité pour le tout numérique : Pour le département, compte tenu du retard dans le déploiement du numérique, nous devons inciter les usagers l'utiliser.

Le transferts des Contentieux au niveau de la Région, c'est en cours pour une échéance à 2017. Cela représente 50 à 60 instructions par an

Anne-Marion Brunet
Représentante au CTL

